



RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE MONDÉSIR à Bordeaux et Mérignac

FORUM PARTICIPATIF

Compte-rendu de l'évènement du
10 décembre 2024 à la salle de la Glacière

INTRODUCTION

Située à l'interface des communes de Bordeaux et Mérignac, à la croisée des quartiers de La Glacière (Mérignac), Caudéran et Saint-Augustin (Bordeaux), la place Mondésir est très marquée par son **caractère routier. Pourtant, des commerces et des espaces végétalisés** existent, lui conférant un vrai potentiel.

Bordeaux Métropole, la ville de Mérignac et celle de Bordeaux souhaitent impulser une nouvelle dynamique en reménageant la place. Pour cela, **une démarche de concertation** s'est ouverte le 12 mars 2024 pour nourrir le projet des contributions des riverains.

Un **forum participatif s'est déroulé le 10 décembre 2024** à la salle de la Glacière de Mérignac pour présenter l'avancement du projet.

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de cette rencontre.



INTERVENANTS

Les élus :

- **CHAUSSET, Gérard** – Adjoint délégué au domaine public, aux espaces verts, aux mobilités et aux travaux – Commune de Mérignac ;
- **JEANJEAN, Didier** – Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés – Commune de Bordeaux ;

L'équipe projet de Bordeaux Métropole :

- **DEFOUG, Anne-Hélène** – Chef de projets au Service aménagement urbain ;
- **LE BRAS, Eric** – Chargé d'opération au Service aménagement urbain ;
- **FREYNET, François** – Adjoint au directeur général (pôle territorial ouest) de Bordeaux Métropole.

L'équipe projet de la maîtrise d'œuvre :

- **DUCLOUS, Delphine**
- **MACEDO, Gonçalo**
- **ROUGET, Jonathan**
- **SINGER, Lina**

L'équipe d'animation de l'agence de concertation NEORAMA :

- **JOVELIN, Ophélie** – Cheffe de projet ;
- **PANOUILLERE, Lola** – Consultante ;
- **DIOP, Matar** – Consultant ;

- **GRZELCZYK, Louise** - Consultante.

DISCOURS INTRODUCTIFS

Gérard Chausset – Adjoint délégué au domaine public, aux espaces verts, aux mobilités et aux travaux – Mairie de Mérignac

Didier Jeanjean – Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés – Mairie de Bordeaux

Historiquement, cette place date des années 1970 et cela fait 50 ans qu'elle n'a pas évolué. C'est un espace très routier, inconfortable pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite (PMR). Il est donc nécessaire de faire évoluer cette place qui constitue une entrée majeure sur la ville de Mérignac et de Bordeaux. Depuis la première présentation du projet, au début de la concertation, il y a six mois, la maîtrise d'œuvre a été sélectionnée et a esquissé les plans de la futur place Mondésir.

LA CONCERTATION

La **concertation règlementaire est lancée depuis le mardi 12 mars 2024** afin de recueillir les avis et contributions de chacun sur le projet d'aménagement.

Pour contribuer et échanger directement, un **premier forum participatif** s'est déroulé le jeudi **14 mars 2024**. Il a été suivi d'une **balade urbaine** sur la place Mondésir le jeudi **21 mars 2024**. Des stands mobiles ont également été organisés en avril afin d'aller directement à la rencontre des usagers de la place. Cette première phase de concertation a nourri le travail de la maîtrise d'œuvre. La seconde permet de restituer ce travail et de poursuivre la réflexion.

Pour s'informer, un **dossier de concertation** qui explique le contexte et la programmation, est consultable par tous. Les citoyens peuvent également participer *via* le **registre de concertation**. Le registre et le dossier de concertation sont disponibles en ligne sur :

- <https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/reamenagement-de-la-place-mondesir-bordeaux-et-merignac>

Ou au format papier :

- À la mairie de Mérignac (60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny)
- À la mairie de quartier de Bordeaux-Caudéran (130 avenue Louis Barthou)
- Au pôle territorial ouest de la Métropole (10-12 rue des satellites au Haillan)
- Au pôle territorial Bordeaux de la Métropole [cité municipale, 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux]

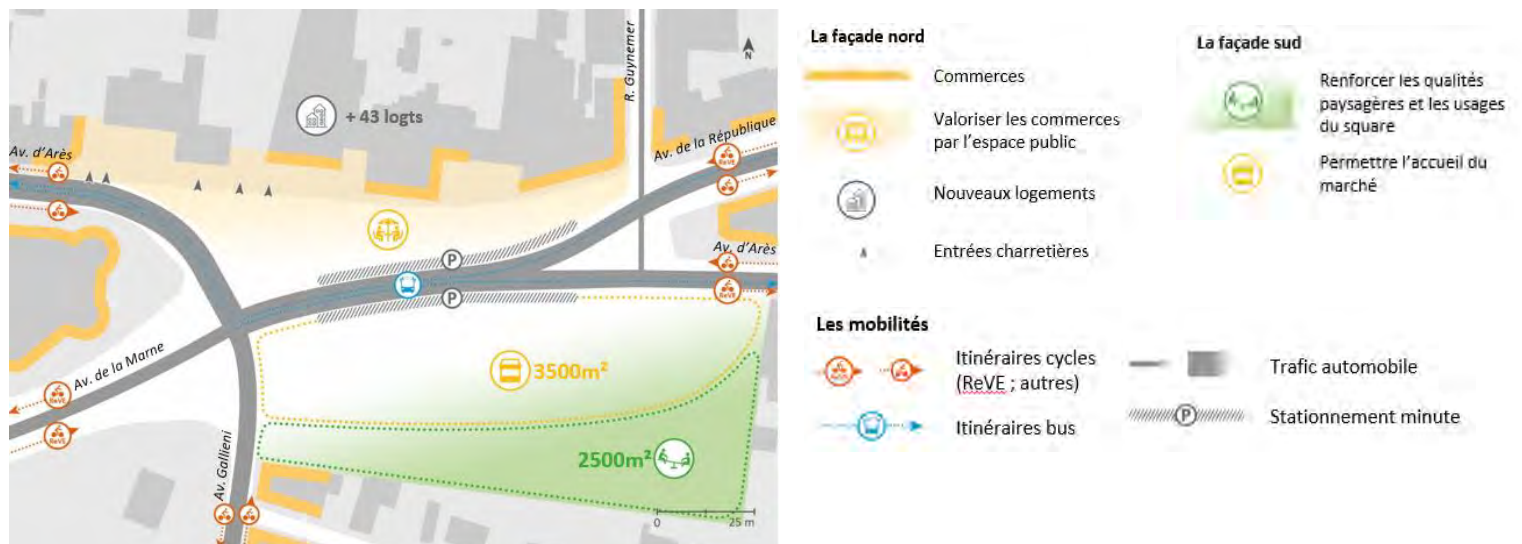
RAPPEL DU PROJET

Les ambitions du projet :

- **Faire de la place, un lieu vivant :**
 - Conférer à cette place de véritables qualités paysagères, urbaines et esthétiques ;
 - Pérenniser et développer l'offre commerciale, la valoriser en élargissant les trottoirs ;
 - Envisager la relocalisation du marché, cela ne veut pas dire qu'il va être déplacé mais il importe d'envisager cette possibilité ;
 - Désenclaver et valoriser les espaces verts, rendre la place moins minérale ;
 - Conforter la place dans son rôle de centralité pour le quartier ;
 - Impulser une dynamique de requalification des abords de la place et du quartier (Auchan, banques, avenue de la Marne...).

- **Faire de la place, un lieu qui facilite les mobilités :**
 - Sécuriser les déplacements piétons, mettre la place en accessibilité PMR ;
 - Intégrer le ReVE (Réseau Vélo Express) et sécuriser les circulations cyclables ;
 - Favoriser le report modal par l'intermodalité (conserver une présence des bus) ;
 - Fluidifier les circulations (par un carrefour en croix) ;
 - Proposer un stationnement adapté à l'activité commerciale.

Synthèse de la programmation :



L'ESQUISSE

Cette programmation a ensuite été spatialisée par la maîtrise d'œuvre sous la forme d'une esquisse.

Cette place est un espace fonctionnaliste qu'il faut transformer en espace de vie, en reconquérant ces espaces interstitiels pour changer leurs usages.

Ainsi, l'esquisse ci-dessous vise à répondre à ces principaux enjeux :

- Fluidifier et sécuriser les déplacements ;
- Créer des espaces publics paysagers de qualité ;
- Restaurer la continuité écologique en reliant les parcs ;
- Permettre des usages quotidiens et événementiels diversifiés.



En conséquence, la maîtrise d'œuvre a compressé l'espace dédié au véhicule et créé des jonctions pour apaiser les circulations nord-sud. Elle a aussi travaillé sur une renaturation de l'espace pour transformer l'esthétique et l'identité de la place.



1. Les mobilités

L'objectif est de faire de la place, un espace plus propice aux piétons et favoriser la mixité des usages.

Pour se faire, il s'agit de :

- Déployer une infrastructure cyclable continue et aux standards « ReVE » (réseau vélo express) ;
- Raccorder dans de bonnes conditions les infrastructures cyclables des autres axes ;
- Rendre accessible et sécuriser la place pour les piétons et les PMR ;
- Assurer le passage et l'arrêt des bus ;
- Maintenir autant que possible un trafic automobile fluide, lisible et sécurisé : un carrefour en croix a été privilégié car il permet une plus grande lisibilité de la circulation et un bon écoulement ;
- Maintenir une offre de stationnement minute de proximité.

Les enseignements de la concertation menée, montre que la place est actuellement perçue comme un axe routier qu'il est nécessaire de rendre plus fluide et agréable à circuler.

Un **sentiment d'insécurité est exprimé par les piétons** avec des trottoirs encombrés qui ne permettent pas de se déplacer facilement d'une part à l'autre de la place. Il y a notamment un besoin d'avoir plus de passages piétons sécurisés.

Le **sentiment d'insécurité est partagé par les cyclistes** qui souhaitent que les aménagements cyclistes soient distingués des autres mobilités pour éviter les conflits d'usages avec les piétons et les véhicules. Il y a aussi une demande d'installer plus d'équipements de stationnement cycliste et de réparation de vélos.

L'offre de transports en commun est considérée comme incertaine avec de nombreux retards de bus. Il y a aussi la volonté que la ligne 1 relie de nouveau la gare à l'aéroport de Mérignac.

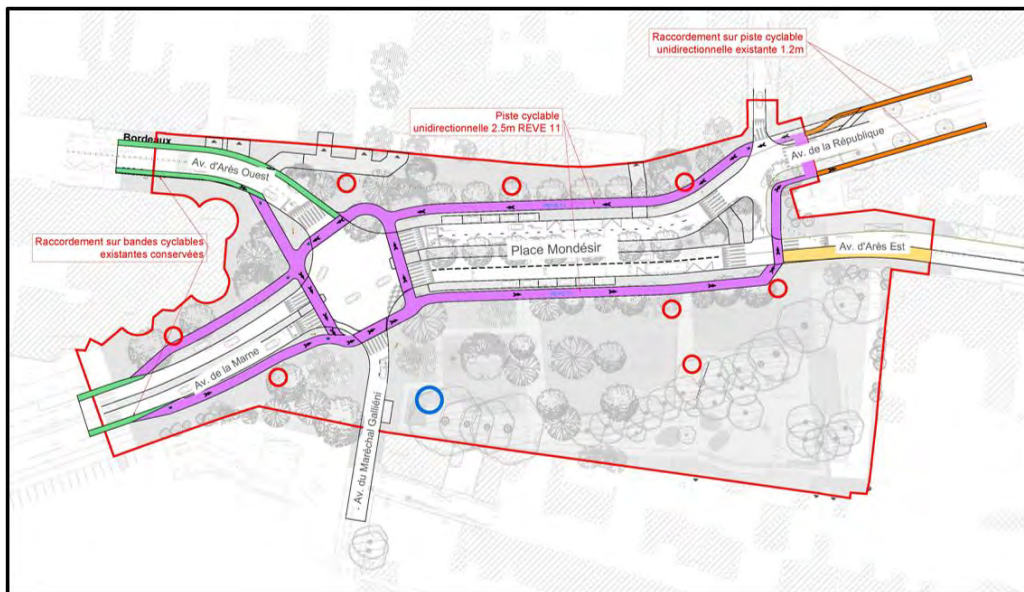
Enfin, des questionnements ont été émis sur le **type de carrefour** qui sera mis en place et sur le sens de **circulation de la rue Guynemer**. Il y a aussi des inquiétudes sur le maintien de **places de stationnement** sur la place, malgré une volonté d'apaiser ce carrefour routier.

L'esquisse des mobilités sur la place :

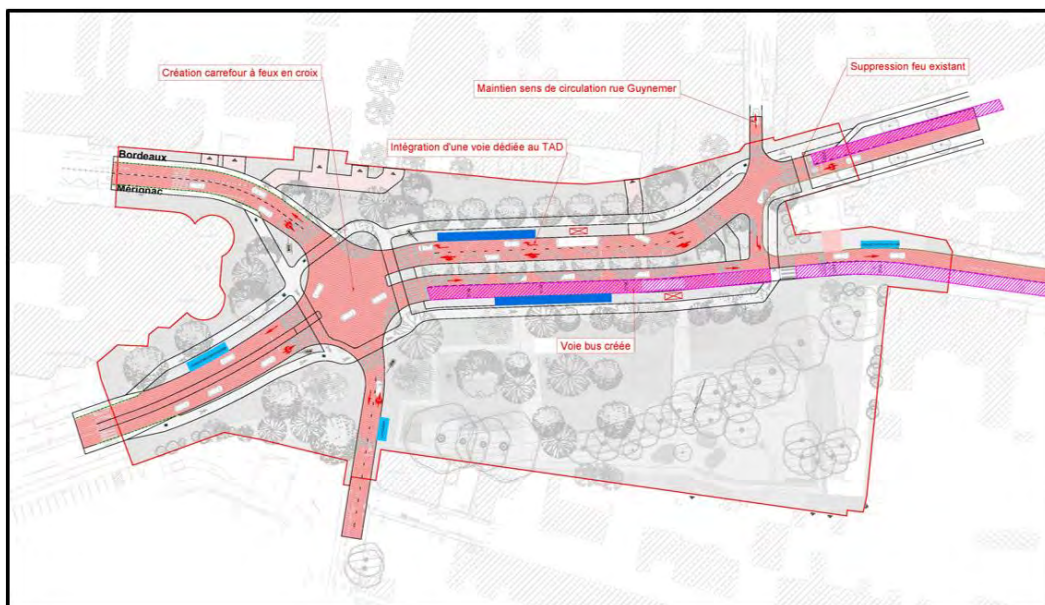
Les aménagements piétons : Au nord de la place, le trottoir va nettement être élargi et au Sud, un parvis va être créé avec des passages piétons nord-sud beaucoup plus courts.

Les aménagements cyclables : Le ReVE (en violet) va être intégré à la place et être raccordé aux différentes infrastructures existantes comme celle de l'avenue de la République (en orange). Une bande cyclable (en vert) va aussi être créée sur l'avenue d'Arès Ouest et sur l'avenue de la Marne. Du côté de l'avenue d'Arès Est, le ReVE va être raccordé par une voie mixte bus-cycle (en jaune). Enfin, la station de vélos en libre-service va être

déplacée (anneau bleu) et plusieurs arceaux vélos vont être implantés (anneaux rouges). Toutes ces propositions sont au stade d'étude.



Les schémas de circulation : Il est envisagé de créer un schéma de circulation à feux tricolores en croix pour fluidifier le trafic. Le feu tricolore sur l'avenue d'Arès Est sera supprimé. Un Tourne à Droite sera intégré depuis la voie centrale en allant vers l'avenue d'Arès Ouest. Les accès riverains sont maintenus au nord de la place.



Le réseau bus : Le passage des quatre lignes de bus a été pris en compte et deux arrêts de bus vont être créés au centre de la place, sur le trottoir Nord et sur le parvis Sud.

2. La façade Nord



La façade nord de la place Mondésir est la partie côté Bordeaux qui se caractérise par son activité commerciale. Elle mesure environ 15 mètres de largeur.

L'objectif est de mettre en valeur les commerces de cette façade. Pour ce faire, il s'agit de :

- Prendre en compte le tissu de petits commerces locaux ;
- Valoriser la façade commerciale nord par un espace public de qualité et support d'usages (terrasses...) ;
- Anticiper l'arrivée de nouveaux logements sur le site (2 projets de 29 et 14 logements) ;
- Maintenir l'accès aux entrées charretières de la façade nord.

Les enseignements de concertation sur la façade nord mettent en avant la volonté avoir une place dans un esprit village, c'est notamment ce qui est apparu lors de la balade urbaine. Cela signifie que la place doit être plus calme et apaisée. Les places Nansouty et Gambetta ont été citées comme exemples. Il a aussi été demandé qu'il y ait plus de services et d'équipements sur cette place, avec plus de commerces de bouche de type boucherie, fromagerie, et primeur.

L'esquisse de la façade nord :

La volonté est de transformer le trottoir Nord en parvis d'une longueur de 5 à 7 mètres contre 2,50 à 3 mètres actuellement. Ce large trottoir permettra aux commerces d'occuper l'espace grâce à des Autorisations



d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public. Une strate arbustive permettra de séparer le trottoir de la circulation, de sorte qu'il n'y ait pas de visibilité directe avec les véhicules. Cet espace de végétalisation permettra une gestion des eaux de pluie et un rafraîchissement de la place.

3. La façade Sud



La façade sud est beaucoup plus large que la façade nord, elle mesure environ 40 mètres sur 100 mètres et c'est la partie de la place du côté de Mérignac.

Les objectifs de l'aménagement de la façade Sud :

- Aménager l'espace du sud pour pouvoir accueillir le marché le dimanche et d'autres usages le reste du temps ;
- Développer la vie de quartier et la qualité paysagère et urbaine de la place ;
- Désimperméabiliser et végétaliser la place.

Pour cela, il s'agit de :

- Étendre et révéler le bosquet au sud-est, renforcer son potentiel paysager et développer ses usages.
- Accueillir éventuellement le marché du dimanche matin (60 étals / 3500m², actuellement sur le parking du Auchan). Cette relocalisation n'est pas à l'ordre du jour mais elle doit tout de même être envisagée si Auchan décide de ne plus vouloir accueillir le marché dans les prochains années.

Les enseignements de la concertation sur la façade sud révèlent un manque de végétation sur toute la place ainsi qu'un manque d'entretien des espaces verts. Lors de la précédente concertation, il y a eu de nombreuses propositions d'équipements et de services comme, par exemple, des sanitaires, des composteurs, un parc à chien, des structures sportives et des tables de pique-nique. Il y a une volonté d'apaiser cette place pour en faire un lieu de convivialité avec des espaces de loisirs et des aires de jeux.

L'esquisse de la façade Sud :

Le secteur de la façade Sud, du fait de son gabarit beaucoup plus important que celui de la façade nord, va être divisé en trois sous-espaces. Il était fondamental d'étirer le paysage en rive de voirie, c'est-à-dire de végétaliser la partie sud de la place le long de la voie, car il incite naturellement les usagers à ralentir. Ainsi, le système routier doit être englobé dans une canopée paysagère.

- L'espace qui se trouve la plus à l'Est est un espace paysager qui s'adosse à la végétation déjà existante ;
- Au centre, il y a un système un peu intermédiaire avec une mixité d'usages comme des espaces dédiés au sport, à la petite enfance, etc. ;
- A l'Ouest, l'espace aura une densité d'usages moindre que les deux autres ;

Les équipements qui prendront place dans ces espaces sont encore à déterminer, même si la première concertation avait fait ressortir un intérêt pour l'implantation de pergolas, de murs de grimpe assez bas, d'aires de jeux, de paniers de backets, de tables de ping pong et de jeux d'eaux.



LES STANDS THÉMATIQUES

A la suite du temps de présentation 3 stands thématiques se sont tenus pour approfondir les 3 thèmes présentés en plénière.

Les mobilités :

Les thématiques abordées	Les contributions
Conflits d'usages dans la rue Guynemer	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser la traversée des vélos vers la rue Guynemer ; - Ajouter un passage piéton et une piste cyclable sur la jonction Guynemer/République ; - Rendre la rue Guynemer moins passante et sécuriser la voie piétonne. <p>Un difficile compromis sur le sens de circulation de la rue Guynemer entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'inversion du sens de circulation de la rue Guynemer ; - Inverser le sens de circulation d'une rue adjacente à la rue Guynemer pour réduire la durée du détour ; - Maintenir le sens de circulation proposé dans le projet ;

	<ul style="list-style-type: none"> - La suppression du tourne à gauche.
Circulation routière	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que les vélos ne passent pas les feux rouges sur le carrefour République/ Guynemer ; - Ne pas supprimer le tourne à gauche sur l'avenue République ; - Anticiper et étudier les flux de circulation futurs sur la place ; - Restreindre la circulation des vélos et trottinettes électriques qui traversent sauvagement et sans prévenir ; - Etudier l'impact du réaménagement de la place sur les axes adjacents ; - Améliorer la circulation des motos.
Stationnement	<ul style="list-style-type: none"> - Installer une borne de recharge pour les véhicules électriques ; - Conserver le nombre actuel de places de stationnement dans les futurs aménagements ; - Créer des parkings relais à proximité de la place pour les usagers de la ligne 1 ; - Réserver des stationnements aux clients des commerces.
Mobilité cycliste	<p>Concernant le stationnement des vélos :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser les parking vélos ; - Préférer l'installation d'arceaux vélos comme ceux de la bibliothèque de Caudéran car les arceaux actuels de la place sont trop serrés. <p>Concernant l'installation du ReVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier l'impact de la réduction du stationnement avec la création du ReVE ; - Poursuivre le tracé de la piste ReVE au-delà de la place ; - Installer la piste ReVE sur la voie bus. <p>Concernant l'installation de feux vélos :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser les pistes cyclables et installer des feux vélos ; - Installer des feux de priorité vélos pour tourner à gauche au grand carrefour avenue d'Arès Ouest ; - Installer un feu vélo pour traverser la diagonale Sud-Ouest/ Nord-Est (diagonale du carrefour en croix). <p>Concernant les traversés de la route :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marquer les traversées vélos pour les rendre visible ; - Permettre aux vélos d'accéder aux commerces de la façade nord par des pistes cyclables bidirectionnelles ; - Veiller au confort vélo dans les flux de l'avenue d'Arès de l'Est à l'Ouest ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Arrondir les trajectoires des cycles autour du carrefour avenue d'Arès. Les trajectoires sont très anguleuses et donc difficile à négocier pour les cycles et fauteuils roulants. <p>Concernant les relations entre piétons et cyclistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménager une liaison douce entre la place Mondésir et le parc Bourran ; - Eviter la circulation cycliste sur le trottoir : marquer une séparation claire entre les trottoirs et les pistes avec des revêtements et des hauteurs différentes.
Circulation des bus	<ul style="list-style-type: none"> - Faire revenir sur la place Mondésir la liaison de la ligne 1 aéroport/ gare ; - Maintenir les arrêts de bus de l'avenue d'Arès Ouest et aménager une voie de bus en site propre.

La façade Nord :

Les thématiques abordées	Les contributions
Activité commerciale	<ul style="list-style-type: none"> - Rajouter des places de stationnement pour les commerces ; - Installer un arrêt minute pour les livraisons sur l'avenue Arès ; - Eclaircir les dispositifs permettant d'attirer de nouveaux commerces dans les spécialités voulues ; - Eviter de nuire à la pérennité des commerces pendant les travaux et le réaménagement, avec des dispositifs d'aide ; - Donner de la cohérence à la programmation des futurs commerces, notamment en incluant des commerces de bouche ; - Eviter que les futurs commerces soient exclusivement des restaurants.
Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Faire attention à ne pas favoriser le développement de points de deal ; - Favoriser un mobilier non-minéral avec des bancs en bois ou en fer ; - Privilégier l'installation de bancs avec des dossiers pour les seniors ; - Aménager une boîte à livres, des espaces aérés, pas trop encombrés avec plus de circulation piétonne.
Végétalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas abattre les grands arbres ; - Mettre du jasmin sur les façades, planter de la graminée et installer des arches végétales ; - Etudier les conséquences de la végétalisation de la place sur le coût d'entretien de ces nouveaux espaces verts.

La façade Sud :

Les thématiques abordées	Les contributions
Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none">- Installer un éclairage ludique et intimiste type « guinguette » pour une occupation de la place en soirée ;- Installer une zone de jardinage ;- Installer un dispositif de réduction de la vitesse dans le bas de la rue Gallieni ;- Faire du futur parc, un espace ouvert sans grilles et horaires de fermeture ;- Aménager un parc à chiens qui s'inspire des aménagements du parc de Lussy à Bel Air ;- Installer des bancs multifonctions comme ceux de la place Gambetta ;- Aménager un espace de repos et de détente ;- Améliorer le cheminement piéton qui n'est pas très intuitif ;- Veiller à conserver les commerçants et à ne pas favoriser une seule activité ;- Ne pas transférer le marché car il risque d'y avoir des conflits de stationnements ;- Installer des caméras de surveillance sur toute la place.
Végétalisation	<ul style="list-style-type: none">- Réduire les places de stationnement pour planter davantage d'arbres à haute tiges ;- Etudier une possible perméabilité du sol pour l'accueil du marché ;- Perméabiliser les places de stationnement ;- Planter un maximum d'arbres en privilégiant des espèces d'arbres et de plantes non allergisantes ;- Veiller à bien entretenir le revêtement notamment face aux feuilles mortes et aux déjections canines ;- Cacher le parking d'Auchan qui n'est pas très esthétique ;- Intégrer dans la réflexion du projet les risques d'inondation de la place.
Equipements sportifs	<ul style="list-style-type: none">- Créer un city stade, un mur d'escalade et un skate park ;- Prendre en compte la tranquillité des riverains dans la création d'équipements sportifs, notamment pour un skate park et un city stade.

Equipements intergénérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Installer des jeux pour enfants innovants comme ceux de Scandinavie ou d'Espagne ; - Ramener de la vie sur la place avec des échanges intergénérationnels ; - Installer un kiosque à journaux ; - Faire attention aux zones de squat qui pourrait se développer ; - Installer des décorations de Noël sur la place en décembre.
--	---

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Un troisième temps, à la suite de la présentation puis des stands thématiques, consistait à donner aux riverains et usagers la possibilité d'**échanger avec l'équipe projet** en leur posant directement des questions.

Question 1 : Le sens de circulation de la rue Guynemer va être préservé tel quel. Pourtant il oblige aux riverains venant de Mérignac de faire un détour pour rentrer dans la rue. Pourquoi ne pas inverser ce sens de circulation ?

Anne-Hélène Defoug : Dans la commande qui nous a été faite, il a été spécifié de garder le sens actuel de circulation de la rue Guynemer. Cependant, il n'est pas exclu de changer le sens de circulation d'une des rues adjacentes pour réduire le temps du détour.

Question 2 : Le sens de circulation pour les vélos, se posent aussi dans la rue Guynemer. Comment rejoindre en toute sécurité la rue Guynemer à partir de l'avenue République ?

Anne-Hélène Defoug : Pour le passage des vélos, l'aménagement de traverses cyclistes est prévu pour rejoindre en toute sécurité la rue Guynemer.

Question 3 : Nous sommes un peu inquiets sur le report des flux routiers avec les futurs aménagements. Avez-vous effectué des prévisions sur les futurs flux routiers de la place ?

Anne-Hélène Defoug : Des simulations ont été faites pour étudier le meilleur type d'aménagement possible pour préserver les flux de circulation actuel et faciliter les autres flux. La création d'un carrefour en croix permettra de limiter les congestions tout en conservant le même flux de véhicules.

Question 4 : La place Mondésir est particulièrement inondable. Est-ce que le risque d'inondation va être pris en compte dans le projet ?

Anne-Hélène Defoug : Le risque d'inondation est bien évidemment pris en compte. La place va être désimperméabilisée pour faciliter l'infiltration de l'eau. De plus, des études sont menées avec la Régie de l'eau pour faire face à toutes ces problématiques.

Question 5 : A ce jour, est-ce que vous avez déjà une enveloppe financière ?

Anne-Hélène Defoug : Le projet sera financé par Bordeaux Métropole et par les communes de Bordeaux et de Mérignac sur leurs compétences propres. Pour le moment, le coût est estimé entre 4 et 4,5 millions d'euros. Il est possible que les entreprises de réseaux en profitent pour renouveler les réseaux qui n'ont pas été changés depuis des dizaines d'années, mais ce renouvellement sera effectué sur leurs fonds propres.

Remarque : Personnellement, je trouve que le sens de circulation de la rue Guynemer est à préserver tel quel.

Didier Jeanjean : Cette remarque illustre la difficulté de trouver un compromis sur cette question, puisque les riverains sont partagés entre le maintien ou l'inversion du sens de circulation de la rue Guynemer.

LES PROCHAINES ECHEANCES

Les contributions issues de cette deuxième phase de concertation seront intégrées pendant la phase d'avant-projet qui se terminera au premier semestre 2025. Ensuite, la phase dite « projet » aura lieu à partir du second semestre 2025. Cette phase sera suivie par les différents appels d'offres pour les marchés publics, pour un démarrage des travaux en 2026 jusqu'en 2028.



CONCLUSION

La concertation autour du réaménagement de la place se poursuit, pour plus d'informations sur le projet, les rendez-vous de concertation ou pour donner votre avis, rendez-vous sur le site de la participation :

RETOURS SUR...

LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS

VIS-À-VIS DU FORUM PARTICIPATIF

Le nombre total de participants au forum était de **62 personnes**. Parmi eux, 48 ont répondu aux questionnaires de satisfaction à l'issue du forum, soit un **taux de retour de 77 %** (supérieur au taux habituellement rencontré sur d'autres réunions). La **moitié habite Mérignac**, tandis que **38 %** d'entre eux vivent à **Bordeaux**.

Sur l'organisation de la réunion

Sur l'ensemble des répondants, **50 %** se disent **très satisfaits** de l'organisation du forum, **42 % satisfaits. 90 %** des répondants **reviendraient à une réunion** organisée de la même façon.

Sur l'information transmise

85 % des répondants **connaissaient** le projet avant de se rendre au forum.

94 % des répondants estiment que la présentation leur a permis **d'en savoir plus** sur le projet et **71 %** l'ont jugée complète.

Sur les conditions des échanges

Les conditions des échanges avec les participants ont, de plus, été appréciées : **94 %** des répondants jugent que « **toutes les personnes qui souhaitent s'exprimer ont pu le faire** » et **90 %** soutiennent que « **les organisateurs se sont montrés attentifs et à l'écoute** de tous les arguments exposés par les participants ».